



GUIDE DES NOUVEAUX HABITANTS





ACCUEIL

ÉQUIPE MUNICIPALE



M. Frédéric WALLET
Maire
Conseiller Départemental

Permanences - Hôtel de ville
Tous les jours sur rendez-vous
Créneau horaire à privilégier
Le jeudi après-midi



Mme Nicole DELHAYE
1ère Adjointe au Maire
Chargée des écoles,
du restaurant scolaire
et de la Garderie

Permanences - Hôtel de ville
Tous les jours sur rendez-vous



M. David PAILLART
2ème Adjoint au Maire
Chargé des finances, de la communication,
de la Politique Ville, de l'Emploi et de la
maison France Services

Permanences - Hôtel de ville
Tous les jours sur rendez-vous
le mercredi à la Mairie-Annexe
sur rendez-vous (Politique Ville)



Mme Odile BEUSCART
3ème Adjointe au Maire
Chargée de la culture et du Conseil
municipal des jeunes

Permanences - Hôtel de ville
Le vendredi sur rendez-vous



M. Michel MOREL
4ème Adjoint au Maire
Chargé des Associations, des salles,
des sports, des personnes âgées et des
Cérémonies

Permanences - Hôtel de ville
Tous les jours sur rendez-vous



Mme Céline VIOT
5ème Adjointe au Maire
Chargée du Domaine social

Permanences - Hôtel de ville
1 samedi sur 2 sur rendez-vous v



M. Sébastien DARRAS
6ème Adjoint au Maire
Chargé des services techniques,
des travaux et de l'Urbanisme

Permanences - Hôtel de ville
sur rendez-vous
Joignable entre 8h00 et 20h00
Tous les jours au Mob. 06.45.65.36.10



Mme. Marjorie CARPENTIER
7ème Adjointe au Maire
Chargée de la jeunesse, du CAJ,
des centres de loisirs
et de la Citoyenneté

Permanences - Hôtel de ville
Le lundi de 14h00 à 16h00
Le mercredi matin à la Mairie-Annexe
Le samedi matin sur rendez-vous



M. Sébastien DECARPENTRY
8ème adjoint au maire
Chargé d'écologie et du développement
durable

Permanences - Hôtel de ville
Les mercredis et Jeudis de 17h00 à
19h00 Permanence extérieure
Toute la journée du samedi



Y avez-vous pensé ?

S'installer dans la commune implique de mener différentes démarches utiles au quotidien. Voici un mémo utile:

CARTE D'IDENTITÉ :

D'après le mi-mars 2017, la délivrance de la Carte Nationale d'Identité est réservée aux mairies dotées d'une station biométrique.

A savoir (pour les plus proches) Wingles, La Bassée, Noeux-Les-Mines, Béthune ainsi que la maison de service au public de Cambrin. C'est une décision gouvernementale et non municipale.

ÉLECTIONS :

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (article L9 du code électoral).

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année (sauf en cas d'année à scrutins) auprès du service élections de la mairie muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile, de moins de 3 mois, établi à votre nom et votre prénom.

L'inscription d'office concerne les personnes qui ont obtenu la nationalité française (en vigueur depuis 2018) et les jeunes qui ont effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans (en cas de recensement tardif, il devra se faire inscrire à sa majorité).

Toute modification d'adresse, de déménagement doit être signalée le plus rapidement possible au service élections.

Toute modification d'état civil se fait sur le site :

www.service-public.fr

demande de correction d'état civil auprès de l'Insee.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le plan local d'urbanisme (PLU) est consultable en mairie aux horaires d'ouverture.

DÉCHETS :

Les collectes sont assurées par l'agglomération. La déchetterie se situe,, route de Vermelles à Haisnes .

NAISSANCE :

Vous devez décaler votre enfant dans la commune où il est né. Cas rare mais probable, si votre enfant naît à Haisnes, vous devez donc en informer la mairie dans les cinq jours suivants la naissance et apporter un certificat de naissance.

BAPTÊME CIVIL :

Le parrainage civil est un acte laïc et symbolique qui permet de choisir hors du cadre religieux un parrain et une marraine à son enfant. Le parrainage civil n'est prévu par aucun texte et n'a donc aucune valeur juridique mais il reste sérieux, profond et solennel. L'enfant à parrainer doit être domicilié dans la commune.

Se présenter en mairie pour convenir d'une date.

Pièce à fournir : livret de famille et pièce d'identité de parrain et de la marraine.

PACS :

Au 1er novembre 2017, la mairie récupère la compétence des Pacs.

URBANISME :

Tous travaux de moins de 40 m², toute construction annexe à votre habitation doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de déclaration préalable.

De même, toutes constructions de maisons individuelles, d'annexes, d'agrandissement de plus de 40 m² doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire.

Les dossiers sont disponibles en mairie ou sur internet.



SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE :

Place Jules-Potel
62 138 Haisnes
Tél : 03.21.25.43.43
Fax : 03.21.27.27.73
Mail : communcation@ville-haisnes.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h / 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

En mairie, place Potel
Tél : 03.21.02.05.37

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 14h à 17h
Le samedi de 10h à 12h

SERVICES :

- Permanences administratives les mardis et jeudis de 9h à 12h.
- Permanences de CCAS mardi de 14h à 17h
- Permanences de l'élu à la jeunesse/citoyenneté mercredi de 14h30 à 16h
- Permanences du bureau de l'emploi vendredi de 14h à 16h

MAIRIE ANNEXE :

Place Élie-Reumaux
Mail : mediateurhaisnes@gmail.com
FaceBook : Haisnes
Tél : 03.21.37.79.62

BIBLIOTHÈQUE JACQUES-PRÉVERT :

Rue Roger-Salengro
Mardi et jeudi de 14h30 à 18h
Mercredi de 10h à 12h / 13h30 à 18h
vendredi 14h30 à 18h
Samedi 10h à 12h
Tél : 03.21.02.22.77

Suivez-nous !

www.haisnes.fr

pages FaceBook : 

-Haisnes

-Associations de Haisnes



VILLEDEHAISNES





LES ÉCOLES :

École maternelle Centre
Rue Georges-Brassens
Tél : 03.21.69.47.08

École maternelle Papillon
Rue des Pâquerettes
Tél : 03.21.26.65.21

École maternelle Pierre Perret Cité 13
Route de Lens
Tél : 03.21.40.36.97

École élémentaire Jules Andrieu
Place Jules Potel
Tél : 03.21.25.37.43

École élémentaire Papillon
Rue des Pâquerettes
Tél : 03.21.66.87.66

École élémentaire Perret Cité 13
Rue de l'Yser
Tél : 03.21.40.37.03

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

Dossier d'inscription obligatoire. Toute inscription vaut facturation sauf cas de force majeur.

La garderie est gratuite entre 8h15-8h30 et 16h-16h45.

Différents tarifs proposés aux autres créneaux selon le forfait choisi.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 6h30-8h30 et 16h-18h30

Infos : 06.38.57.13.37

Mails : service.ecole.haisnes@orange.fr

RESTAURATION SCOLAIRE :

Dossier d'inscription annuel obligatoire, disponible en mairie.

Ensuite, l'inscription s'effectue à la carte. Deux modes de fonctionnement :

- inscription papier au mois (feuilles en mairie)
- inscription via le portail famille sur 15 jours (accès via la page d'accueil du site www.haisnes.fr).

Infos au 06.38.57.13.37

Mail : service.ecole.haisnes@orange.fr

MAISON DE LA SOLIDARITÉ :

Le bâtiment abrite le Bureau de l'emploi (aide aux démarches actives) et le CCAS (aides aux démarches sociales).

38 rue Roger-Salengro

Bureau de l'emploi : 03.21.02.45.27

CCAS : 03.21.25.36.63

Accueil sur rendez-vous de 8h30 à 12h ; accueil libre de 13h30 à 17h30.

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE :

Le CAJ est ouvert toute l'année, salle Brassens, aux jeunes de 11 à 17 ans révolus. Inscription annuelle obligatoire. Les dossiers d'Inscription sont à retirer au CAJ rue Georges-Brassens, pendant les heures d'ouverture

Tél : 03.21.26.21.86

Mail : caj.haisnes@gmail.com

FaceBook : CAJ Haisnes

CENTRE DE LOISIRS :

La municipalité renforce sa collaboration avec les Francas du Pas-De-Calais. Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans

Tél : 06.07.39.53.43



SANTÉ À HAINES

CABINET MÉDICAL :

Drs Bouchet, Lanselle, Cousin et
Charpentier
15 rue R. Salengro
03.21.63.29.20

PODOLOGUE OSTÉOPATHE :

M. Frédéric WALLET
15 rue R. Salengro
03.21.25.72.91

ORTHOPHONISTES :

Mme. Joëlle BERT et Julie GUITON
15 rue R. Salengro
03.21.02.59.96

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. Paul ETTORI, M et Mme
Christopher et Justine JANKOWSKI,
Mme Florine TURIN, Mme Aurélie
VAUTIER
10 rue R Salengro
03.21.66.88.39

SOINS INFIRMIERS :

- Mme Elisabeth BOIN et Mme Vanessa
CHIROL
10 rue R. Salengro
03.21.66.88.39
- Mme Emmanuelle PIERPRZ
15 rue R. Salengro
03.21.02.10.11
- Mme. Aurélie MOREAU
2 rue Louis Léopold Boilly
06.42.71.44.78

PHARMACIES :

- Pharmacie du centre
19 bis rue R. Salengro
03.21.26.96.42
- Pharmacie BACQUART
rue R. Salengro
03.21.26.96.02

M.A.P.A.D «LES HELIANTINES» :

Rue Goerges BRASSENS
03.21.26.45.42

DIÉTÉTICENNE :

Mme. Adeline DEMOLIN
Déplacement à domicile sur le secteur de
Haines et alentours
06.71.00.99.49

URGENCES ET SÉCURITÉ

URGENCES :

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Police : 17
- Appel d'urgence européen : 112
- Centre antipoison : 0.800.59.59.59

COMMISSARIAT :

Permanences du lundi au vendredi de 8h à 18h
contact : rue Simoner-de-Beauvoir,
zone de la Porte des Flandres

SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUTAIRES :

0.800.18.62.18

REFUGE INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE L'ARTOIS:

Pour chiens et chats
contact : avenue Georges Washington
62400 Béthune
03.21.68.46.94

PHARMACIES :

Dispositif mis en place à Haisnes pour relayer les faits suspects. En tant que riverains, si vous constatez quelque chose d'étrange, envoyer un mail à :
haisnescitoyen5@gmail.com

Les informations seront transmises au commissariat de police, qui se chargera des suites à réserver.

SERVICES SANTÉ/SOCIAUX

ASSISTANTES SOCIALES :

Une permanence avec assistante sociale est assurée sur rendez-vous, le 2 et le 4eme mardi du mois de 9h à 12h (dernier rendez-vous à 11h30) en mairie de Haisnes, place Potel.
Coordonnées : MDS de Noeux-les-mines au 03.21.61.35.60

DIÉTÉTICIENNE :

Examen clinique de l'enfant réalisé gratuitement par une puéricultrice et médecin. Sans rendez-vous ; le 3eme lundi de chaque mois de 14h à 16h
Coordonnées : 03.21.61.35.60



GUIDE DES NOUVEAUX HABITANTS

